

# La séance de langue vivante : critères de réussite en CE2, CM1 et CM2

*A l'usage de l'enseignant et de l'observateur.*

## **Priorité à l'oral**

- Le maître axe son travail sur le développement des compétences d'expression et de compréhension orale.
- Le maître met en place des situations de communication authentique (idée de « l' Information Gap »).
- Les élèves ont des temps de parole individuels (pair-work/group work)
- Le maître s'adresse à la classe en langue étrangère et n'utilise que très ponctuellement le français.
- L'enseignant s'attache à faire répéter, faire écouter pour améliorer les compétences phonologiques des élèves.

## **Organisation de la séance**

- La séance est rythmée : changement d'activité toutes les 10 à 15 minutes.
- Les activités sont variées et font intervenir plusieurs des 4 activités langagières (compréhension/expression orale et compréhension/expression écrite).
- Il y a alternance de modalité : activités individuelles/collectives.

## **Ecrit et évaluation**

- L'écrit n'est introduit qu'une fois les éléments oraux fixés. (*pour éviter les interférences dans la relation phonie/graphie*).
- Des évaluations sont conduites de façon régulière, tout comme dans les autres disciplines ; elles concernent les 4 activités langagières.

## **Les outils**

- Il existe des programmations annuelles de langue vivante qui peuvent être définies à partir du document passerelle.
- L'enseignant renseigne le document passerelle de son groupe d'élèves.
- Le cahier de langue vivante fait apparaître un travail sur les 4 activités langagières, des traces des activités ludiques, chants, poèmes, des traces des outils de la langue travaillés (lexique, syntaxe, phonologie, culture...).